

Communiqué de Presse

Deskoin régulé par l'AMF pour ses services liés aux cryptomonnaies.

Metz - 11 mai 2021

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) habilite Deskoin à exercer les services d'achat/vente et échange de cryptomonnaies. Ainsi que la conservation de ces dernières.

Panorama des services actuels

Créé en 2018 par Julien Henrot-Dias et Owen Simonin, **Deskoin est un courtier ("broker") d'actifs numériques.** L'entreprise se distingue des autres plateformes d'achat/vente de cryptomonnaies en proposant un **prix de vente parmi les plus compétitifs en Europe.**

Bitcoin et les autres cryptomonnaies n'ont pas de cours légal, **le prix étant défini par l'offre et la demande.** En vendant un actif numérique à un prix plus élevé auquel une plateforme l'a acheté, celle-ci réalise une marge sur la différence de prix. **Ces frais étant généralement méconnus des utilisateurs.**

Contrairement aux autres sites d'échanges, Deskoin va réaliser une agrégation de prix sur **plus de 10 plateformes** afin d'obtenir le montant le plus intéressant pour les investisseurs. En toute transparence, la plateforme applique une commission fixe, **sans aucun frais caché pour les utilisateurs.** A noter que nos offres sont également compatibles pour les entreprises qui souhaitent placer une partie de leur trésorerie dans les cryptomonnaies. **Notre équipe traite en moins de 72h les processus de vérification d'entreprises.** A titre de comparaison, le délai de traitement sur les plateformes les plus connues se situe entre 1 et 2 mois.

Toujours dans l'optique de simplifier l'investissement, Deskoin est l'une des seules entreprises crypto régulée par l'Autorité des Marchés Financiers à posséder son **compte bancaire en France.** Les utilisateurs n'ont donc pas à s'acquitter de frais bancaires pour des virements effectués sur des plateformes ayant leur compte à l'étranger. Cette configuration permet également d'éviter de se faire bloquer les virements bancaires pour acheter de la cryptomonnaie.

Une régulation des acteurs français

Suite à la loi PACTE adoptée en 2019, la France devient l'un des premiers pays au monde à instaurer un cadre réglementaire autour des actifs numériques. Cela passe par la création d'un nouveau statut juridique : Prestataire de Services sur Actifs Numériques (PSAN).

Un enregistrement en tant que PSAN est obligatoire pour les entreprises qui proposent au moins les services suivants :

- Conservation d'actifs numériques
- Achat/vente d'actifs numériques contre des monnaies ayant cours légal
- Échange d'actifs numériques contre d'autres actifs numériques

Deskoin a obtenu ce statut sur ces 3 services après avis favorable de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (**ACPR**) et de l'Autorité des Marchés Financiers (**AMF**).

L'écosystème des cryptomonnaies étant jeune, cette réglementation permet notamment d'orienter les utilisateurs sur des **sites de confiance et réglementés** d'un point de vue juridique. D'autant plus que les normes requises pour être PSAN sont similaires à celles demandées pour des banques, notamment en ce qui concerne la **lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme**.

Nouveau site web

En parallèle de ces échanges avec le régulateur, nos équipes ont travaillé sur la **refonte graphique de notre plateforme** afin de la rendre plus intuitive. L'objectif étant de renseigner au mieux l'utilisateur pour son premier investissement. Ces modifications visuelles sont accompagnées par un changement de notre processus d'inscription en accord avec la régulation. Enfin, le site a été développé de telle manière à accueillir prochainement **d'autres actifs numériques** et de nouvelles fonctionnalités comme la **conservation de cryptomonnaies ou le paiement par carte bancaire** dans les semaines à venir.

Ces nouveautés permettront à des **néophytes comme des professionnels de profiter d'une interface intuitive sans avoir à payer le prix fort des frais cachés**. Deskoin ne souhaite pas s'arrêter là et prévoit de sortir un produit novateur d'investissement lié au modèle de **l'assurance-vie** en plus d'une **application mobile**.



Contact

Julien Henrot-Dias

CEO

contact@deskoin.com

A propos de Deskoin

Deskoin est la porte d'entrée privilégiée pour investir dans les cryptomonnaies. Depuis 2018, notre plateforme française permet d'acquérir, vendre et d'accepter des cryptomonnaies que le client soit néophyte ou aguerri, particulier ou professionnel.

Site web : <https://www.deskoin.com/>

